

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 septembre 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-VIE DE L'ÉTABLISSEMENT-46

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 25/09/2024

Date de transmission : 25/09/2024

Date de réception rectorat : 25/09/2024

PORTANT APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (DDRS)

- VU le code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU les annexes adossées à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver le schéma directeur du développement durable – responsabilité sociétale (DDRS) tel que défini dans les documents en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 20 septembre 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 septembre 2024

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES 30
MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS**

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

2024-2028

Schéma Directeur

Développement Durable & Responsabilité Sociétale





SOMMAIRE

I.	Edito	3
II.	Introduction	4
III.	Cadre législatif et réglementaire	5
IV.	Les Parties Prenantes	6
V.	Contribution des parties prenantes	7
VI.	Méthodologie de suivi des indicateurs	9
VII.	Exemple de missions DD&RS réalisées par le SCD	12
VIII.	Les axes stratégiques	13
IX.	Sigles et Abréviation	38

EDITO

Notre université a maintenant démarré sa transformation au service des excellences et de la réussite de tous et toutes. Notre projet ambitieux, déjà présent au cœur d'ERASME, visait le renforcement de nos interactions avec notre écosystème territorial et la prise en compte du bien-être de celles et ceux qui font l'UPEC. Il s'agissait aussi de mieux prendre en compte nos impacts sur les territoires, et la planète, sur les communautés et le vivant. Dans cette optique, une vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université a été créée. Un pôle DDRS a pris sa place au sein de la Direction de la Transformation et de nombreuses actions sont menées, sur tous les sites, à l'initiative des composantes, des personnels comme des étudiants et étudiantes.

Afin de donner une ligne directrice à ses ambitions en lien avec le Développement Durable et la Responsabilité Sociétale (DDRS), il était important de formaliser notre plan d'action à travers notre schéma directeur DDRS. Ce schéma DDRS est bien évidemment à considérer en lien avec les autres documents structurants de notre université : le schéma directeur lié au handicap, le plan égalité femmes-hommes, le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) ou encore le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI).

Ce schéma directeur DDRS constitue également une feuille de route dans notre travail lié à la candidature au label DDRS. Il permet de mesurer l'évolution de nos actions, il est ambitieux tout en restant réaliste.

INTRODUCTION

L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est un établissement d'enseignement supérieur accueillant plus de 40 000 étudiants à travers 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, un observatoire et 32 laboratoires de recherche, sur l'ensemble du territoire Est-francilien. Afin de soutenir une offre de formation conséquente (plus de 600 parcours et DU), l'UPEC collabore avec près de 1700 Enseignants, 1200 personnels BIATSS, 77 contractuels recherche, 172 contractuels doctorant et 36 apprentis.

En Septembre 2022, l'UPEC a nommé une vice-présidente en charge de la Responsabilité Sociétale de l'Université et un vice-président en charge du Campus, Patrimoine et Développement Durable. En parallèle, sur le plan opérationnel, la Direction de la Transformation - DT a été créée et est composée de 4 pôles (Stratégie & Grands Projets ; Management des données ; Pilotage, qualité et audit ; Partenariats). L'Appel à Projets « Excellences » du PIA4 a permis de créer le programme ERASME et recruter une chargée d'études DD&RS et une cheffe de projet DD&RS qui sont en charge de coordonner toutes les missions transverses DD&RS de l'établissement.

La prise de conscience croissante des défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels notre société est confrontée nous oblige à repenser nos modes de fonctionnement et à adopter des pratiques responsables. Pour ce faire, l'UPEC s'engage résolument à jouer un rôle de premier plan dans la promotion du développement durable et de la responsabilité sociale au sein de sa communauté universitaire, qu'il s'agisse des étudiants, des enseignants, des chercheurs ou du personnel BIATSS. Dans cette optique, elle a élaboré un Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale, qui constitue un cadre stratégique pour guider ses actions et ses projets en faveur d'un avenir plus durable.

Ce Schéma Directeur a pour objectif de favoriser la transition vers une université plus durable et socialement responsable, en alignant ses politiques, ses pratiques et ses projets sur des principes de durabilité. Il vise à renforcer la performance environnementale de l'UPEC, à promouvoir l'équité sociale et à soutenir une économie circulaire et responsable.

Ce document présente les grandes lignes du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité de l'Université Paris-Est Créteil. Il met en évidence les priorités stratégiques de l'UPEC en matière de développement durable et identifie les actions concrètes qui seront mises en œuvre pour atteindre ces objectifs ambitieux.

CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE



L'article 55 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite "Grenelle 1", demande aux ESR de mettre en œuvre un « Plan vert » sous forme de plan stratégique, de schéma directeur, qui ne se limite pas à l'aménagement environnemental du campus, mais intègre toutes les activités de l'établissement concerné : stratégie et gouvernance, formation et enseignement, recherche, politique sociale et ancrage territorial.



Circulaire « Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables », 25/02/2020. Dans le cadre de l'engagement de l'État en faveur des services publics écoresponsables, vingt mesures obligatoires sont mises en place. Elles portent sur la mobilité des agents, des achats plus responsables, la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, la suppression des produits phytopharmaceutiques, le recours à l'économie circulaire et la maîtrise de l'empreinte carbone du numérique.



« ...A cette fin, chacun d'entre eux devra dans les deux ans produire un schéma directeur « développement durable et responsabilité sociétale » (DD&RS) qui proposera une trajectoire transformante de leur fonctionnement adaptée à leur situation mais ambitieuse quant aux objectifs visés, avec la production annuelle d'un bilan carbone afin de pouvoir mesurer les progrès réalisés en matière de décarbonation de leurs activités, d'impact sur l'environnement et d'économie d'énergie ».

LES PARTIES PRENANTES

La réussite de ce Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale repose sur une collaboration étroite entre l'ensemble des parties prenantes de l'UPEC. Nous sommes convaincus que cette collaboration renforcée nous permettra de créer un véritable impact, de générer des changements durables et de contribuer de manière significative à un avenir meilleur pour tous.

Les parties prenantes de notre université comprennent, l'équipe politique, les étudiants, les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, le personnel BIATSS, les partenaires du monde socio-économique, les collectivités locales et territoriales et la société civile. Nous valorisons leurs perspectives, leurs connaissances et leur engagement, car nous sommes convaincus que la diversité des idées et des expertises est essentielle pour générer des solutions innovantes et durables.

Le Schéma directeur DD&RS a été rédigé sur la base de contributions de l'ensemble de ces parties prenantes, qui se sont engagées à écouter attentivement les préoccupations, les idées et les suggestions de chaque Unité de Travail, afin d'assurer une prise de décision transparente, inclusive et fondée sur des bases solides.

Le pôle DD&RS a mené des entretiens entre avril et Juin 2024 avec l'ensemble de l'équipe politique, directions et composantes. Ceux-ci ont permis de réaliser un état des lieux à la fois pour la construction de ce schéma directeur, de l'obtention du label DD&RS et dans la définition d'un plan d'action opérationnel. Les forces et faiblesse de l'université ainsi que les convergences et les divergences entre les objectifs institutionnels furent analysées en détails et ont permis d'identifier des enjeux propres à l'UPEC. On retrouve par exemple l'importance des grands projets ERASME et AURORA et la création d'objets physiques symboliques (CCE) comme levier de progrès. Les forces identifiées sont par exemple l'interdisciplinarité et l'intérêt pour les controverses en présence dans les composantes et les laboratoires, une politique sociale engagée.

CONTRIBUTION DES PARTIES PRENANTES



LES ETUDIANTS

Dans le cadre de la Convention Citoyenne Etudiante 2023, un atelier intermédiaire intitulé "*Créer l'Université Durable : Un Voyage Personnel vers un Avenir Responsable*" s'est tenu le mardi 14 novembre 2023, de 09h à 13h, à la Faculté des Sciences et Technologies.

L'objectif de cet atelier était de rassembler 20 étudiants du Master II Energie parcours Ingénierie Energétique Durable, pour contribuer à l'élaboration du Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale (SD DD&RS) sous la responsabilité du personnel de l'UPEC, de différentes catégories socio-professionnelles : 1 Vice-Présidente, 1 Enseignante-chercheuse, 1 BIATSS, 1 Étudiant-BIATSS. Cinq thématiques ont été discutées en lien avec les Axes et Objectifs recommandés par le MESR. Les différentes actions mentionnées ci-dessous ont été prises en compte pour l'élaboration de ce Schéma Directeur DD&RS :

- Comment Végétaliser l'UPEC ? A4-O2
- Comment améliorer la restauration Crous ? A4-O3
- Comment récupérer/réutiliser le matériel de l'UPEC ? A4-O4
- Comment réduire l'empreinte carbone de nos transports ? A1 - O1
- Comment sensibiliser et former les étudiants au DD&RS ? A2-O1

LES CADRES ET DIRECTIONS UPEC

Lors de la Réunion des Cadres de Direction, un atelier s'est déroulé à destination des cadres de Direction et Composantes qui s'est tenu le jeudi 29 Février 2024, pour une durée totale de 90 minutes. Cet atelier a été animé par la Directrice Générale des Services Adjointe Missions transverses, le Directeur Général des Services Adjoint Projets stratégiques & Directeur exécutif Erasme, le Responsable du Pôle Stratégie & Grands Projets (DT), la chargée de projets et d'études (DT), la chargée d'études DD&RS (DT), la cheffe de projets DD&RS (DT).

Neuf thématiques ont été discutées en lien avec les Axes et Objectifs recommandés par le MESR :

- Achats responsables (A4-O1)



- Renforcer la qualité de l'accueil des étudiants (A5-O3)
- Compétences DDRS des personnels (GPEC) (A2 - O3)
- Plan de mobilité (A1 - O1)
- AURORA (A2-O4)
- Accessibilité des contenus communicationnelles (A1-O3)
- Tri + Former et sensibiliser la communauté universitaire (A4-O4)
- Évènementiel DDRS (A1-O3)
- Qualité de Vie au Travail / Campus (A5-O4)



L'ÉQUIPE POLITIQUE, LES COMPOSANTES ET LES LABORATOIRES

À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2024, un séminaire DD&RS s'est tenu de 14h à 17h. Le président de l'UPEC, Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé, a ouvert le séminaire, suivi par des ateliers de travail et une restitution finale. Cet événement a été organisé par la Vice-Présidente Responsabilité Sociétale de l'Université, le Directeur Général des Services Adjoint Projets Stratégiques & Directeur Exécutif Erasme, le Responsable du Pôle Stratégie & Grands Projets (DT), le Chargé de Projets Qualité (DT), la Coordinatrice des Actions Partenariales (DT), la Chargée d'Études DD&RS (DT) et la Cheffe de Projets DD&RS (DT).

Huit thématiques ont été discutées en lien avec les Axes et Objectifs recommandés par le MESR :

- Achats responsables (A4-O1)
- Recrutement des personnes en situation de Handicap (A5-O1)
- Formation des personnels au DD&RS (A5 - O2)
- Plan de mobilité (A1 - O1)
- Évènementiel DDRS (A1-O3)
- Partenaires DD&RS (A1-O3)
- L'engagement étudiant (A2-O2)
- La recherche et le DD&RS

METHODOLOGIE DE SUIVI DES INDICATEURS

Le schéma directeur DD&RS de l'UPEC constitue un cadre stratégique essentiel pour intégrer les principes de développement durable et de responsabilité sociétale dans l'ensemble de nos activités. Afin de garantir la mise en œuvre effective de ce schéma et d'évaluer son impact, il est capital d'appliquer une méthodologie rigoureuse pour la production et le suivi des indicateurs. Cette note explicative détaille la méthodologie adoptée pour le suivi de ces indicateurs.



COLLECTE DES DONNEES

La collecte des données se fera via l'utilisation de plusieurs environnements :

- **Environnement projet** : Les données seront déposées dans le progiciel Pytheos.
- **Environnement collaboratif** : Les documents produits et finalisés seront déposés et centralisés dans un SharePoint dédié
- **Environnement communication collaborative** : Les discussions instantanées, les réunions virtuelles et la collaboration relative à la production de livrables se fera dans Teams
- Messagerie électronique : dd-rs@u-pec.fr

En utilisant l'un de ces outils de manière intégrée, nous assurons une collecte efficace et sécurisée des données nécessaires à nos objectifs DD&RS. Le choix de l'outil sera fait en concertation avec les parties prenantes concernées.

FREQUENCE ET CALENDRIER DE COLLECTE

La fréquence de collecte des données varie selon les indicateurs. Le premier échange consistera à examiner ensemble les indicateurs pour chaque partie prenante et à déterminer le délai nécessaire pour produire et transmettre ces indicateurs.

Il est à noter qu'une réunion de suivi sera prévue tous les deux mois accompagnée d'une synthèse des résultats clés pour le comité de pilotage (composé essentiellement de VPs), pour le comité de suivi du SD DD&RS (par axe) et les équipes opérationnelles.

Enfin, un rapport annuel détaillé des performances DD&RS sera publié à la date d'anniversaire (Date de validation du SD DD&RS par le CA) et présenté en CA.



EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE D'UN SERVICE ADMINISTRATIF UPEC

Le Service Commun de la Documentation (SCD) s'inscrit dans les enjeux de DD&RS à plusieurs titres :

Stratégie et Gouvernance :

- Mission DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) intégrée dans l'organigramme, en Septembre 2023, en nommant officiellement une Référente DD&RS ; Mission Accessibilité avec un Référent Handicap également inscrite dans l'organigramme
- Mise en œuvre d'une démarche collective par des ateliers sur la transition écologique
- Fresque du climat pour tout le personnel SCD organisée en réunion plénière en juin 2023
- Inscription des enjeux DDRSE dans le projet de service SCD (ERASME)
- Développement de partenariats, notamment avec les Entreprises Sociales et Solidaires (ESS), pour une économie circulaire, dans l'objectif de donner une seconde vie aux collections
- Les bibliothèques actrices-clés des enjeux DDRSE à l'UPEC sur les différents volets du schéma

Formation et Enseignement :

- Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DDRSE: les bibliothèques contribuent à cet objectif, tant en constituant des collections (imprimées et en ligne) sur ces enjeux, qu'en tant que lieu d'accueil pour le travail des étudiants (travail individuel et collectif) et la mise à disposition d'une offre de services innovante et renouvelée (cabines acoustiques, bornes de rechargements...), de médiations et d'action culturelle, fondées sur le principe des communs.
- Focus collections : pour couvrir les besoins documentaires UPEC sur le sujet transverse de la transition écologique et sociale, le SCD mène, en 2023-2024, un travail de construction et de valorisation d'une **offre documentaire adaptée aux axes d'enseignement** de l'UPEC sur la transition écologique et sociale.
- Focus médiations : Le SCD se positionne parallèlement sur la programmation d'**ateliers** à destination des étudiants, via l'organisation et l'animation d'ateliers de réparation de livres au printemps 2024 et l'organisation et l'animation de séances de Fresque en juin 2024.

Formation du personnel SCD :

- **Sensibilisation et formation continue** du personnel SCD aux enjeux du DD&RS
- **Développement des compétences DDRSE des personnels** : le SCD mène depuis septembre 2022 des actions de sensibilisation et de mobilisation sur les enjeux du développement durable en bibliothèque auprès du personnel SCD, par des dispositifs d'ateliers mobilisant des personnels de la filière bibliothèque de différentes catégories et couvrant l'ensemble des sites (Inspé, Campus Centre, Droit, MDM, Santé, Sénart-Fontainebleau) sur des sujets complémentaires: la gestion écoresponsable des collections ; le numérique écoresponsable ; donner accès à des informations fiables sur la transition écologique via la constitution de collections et les activités de médiations associées. Ces ateliers de travail ont mobilisé en 2023-2024 de 15 à 20 agents, soit environ 15% des effectifs SCD, tout en embarquant au-delà par des dynamiques d'expérimentation dans lesquelles les équipes sont impliquées.

Recherche et Innovation :

- Services-clés sur les enjeux DDRSE au SCD :
 - o SAVAN : Service d'accompagnement à la formation technique et scientifique, notamment pour la science ouverte.
 - o SAPS : participer à des initiatives inscrites dans le cadre du label SAPS pour promouvoir les liens entre la recherche et la société, comme la construction et l'animation d'une table ronde sur les Collections sur les femmes et le(s) féminisme(s) - Festival des écrivaines à l'université (festivalecrivainesuniversite.fr)
- **Enrichissement des collections de niveau recherche**, avec l'intégration des domaines de recherche liés à la transition écologique et sociale dans la politique documentaire

Environnement et réduction de l'empreinte carbone :

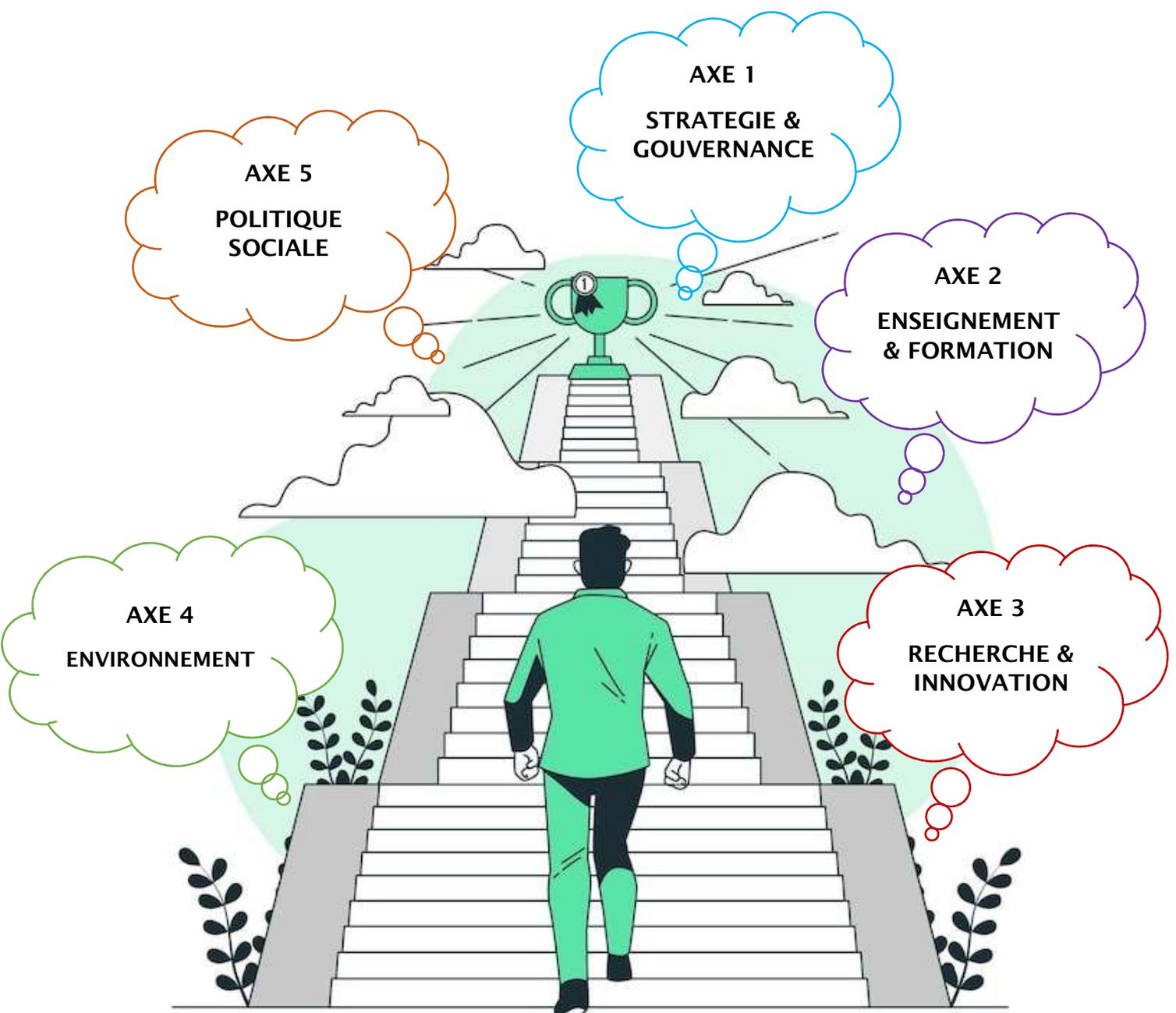
- Les bibliothèques conduisent et mettent en œuvre des objectifs de **gestion responsable et durable** des collections :
 - o Les acquisitions de ressources documentaires sur support et électroniques se fondent sur des objectifs d'utilisation multiple, via les dispositifs de consultation, prêt, prêt entre bibliothèques (intra et extra UPEC).
 - o Le SCD vise à minimiser l'utilisation d'équipements (réduction de la plastification des ouvrages, réduction de l'utilisation de tampons encres...): chaque bibliothèque universitaire a réalisé un diagnostic de ses pratiques et un plan d'action pour améliorer les pratiques est en cours d'élaboration.
 - o Le SCD prolonge la vie des documents acquis par des opérations d'entretien et de réparation d'ouvrages, par la participation à un plan de conservation partagée.
 - o Pour donner une seconde vie aux documents, le SCD collabore avec des partenaires externes pour organiser la sortie des ouvrages déclassés, facilitant ainsi leur réutilisation ou leur recyclage. Par exemple, des conventions de partenariat sont établies pour redistribuer les ouvrages à des entreprises sociales et solidaires.
- D'autres axes de réduction de l'empreinte carbone, tels que la sobriété énergétique, le tri des déchets, relèvent de problématiques de bâtiments et de gestion des locaux comprenant les espaces et usages des bibliothèques.

Politique Sociale et QVT :

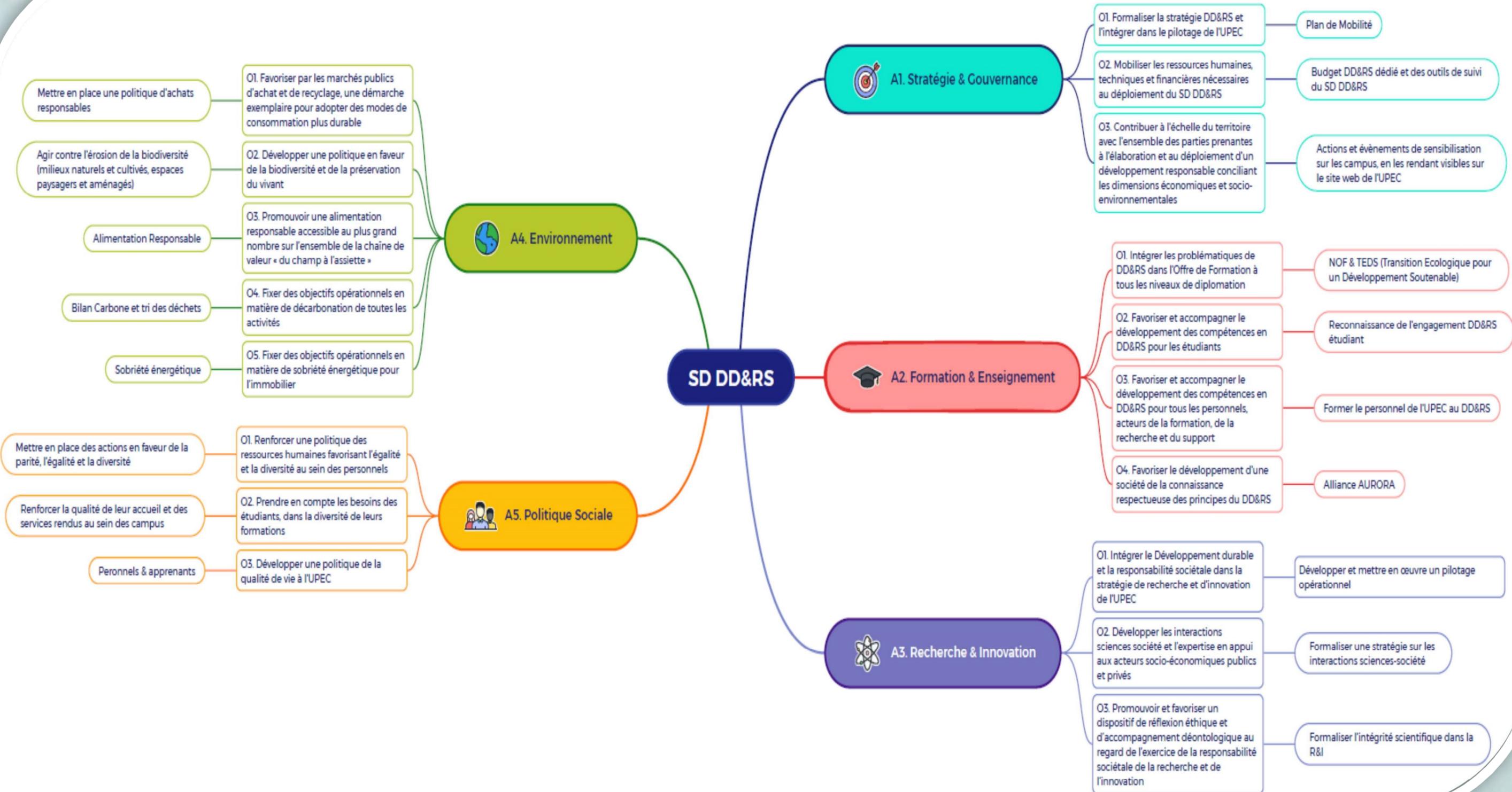
- Formation des cadres de direction du SCD aux enjeux de discrimination, diversité et égalité dans la gestion des équipes en 2023-2024
- Politique sociale : une attention particulière est portée aux besoins communs et à un accueil de qualité de l'ensemble des utilisateurs des bibliothèques. Les amplitudes horaires étendues sont particulièrement bénéfiques pour les étudiants et intéressent aussi une vaste communauté élargie d'utilisateurs (notamment les élèves de classes préparatoires et d'autres universités qui se déplacent pour bénéficier de services à proximité). Le SCD offre un espace d'accueil et de travail adapté à la diversité de leurs programmes d'études et de leurs besoins bibliographiques, avec des services individualisés prenant en compte les enjeux d'accessibilité. Il propose également un accompagnement méthodologique pour les travaux de mémoire et autres sujets adaptés à leurs besoins spécifiques.
- En ce qui concerne la qualité de vie au travail, l'accueil des nouveaux personnels est au cœur des pratiques du SCD, avec un programme de formation adapté complété d'un accueil sur site. Des moments conviviaux sont organisés par le SCD pour l'ensemble des personnels et articulés à des temps de réunions plénières, renforçant ainsi l'esprit d'équipe et favorisant un environnement de travail agréable. La dynamique de projet offre en outre un renouvellement intéressant des activités pour le personnel, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie au travail.

LES AXES STRATEGIQUES

En cohérence avec les recommandations ministérielles du 02 Juin 2023, l'UPEC s'est appuyée sur le référentiel du label DD&RS pour construire son schéma directeur DD&RS autour de cinq axes qui se déclinent en objectifs et indicateurs :



SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR AXE



AXE 1

STRATEGIE & GOUVERNANCE



A1. 01 - FORMALISER LA STRATEGIE DD&RS ET L'INTEGRER DANS LE PILOTAGE DE L'UPEC

Plan de mobilité

Objectif : mise en place d'un plan de mobilité qui contribue de manière significative à la promotion de la responsabilité environnementale. Un plan de mobilité efficace vise à repenser les modes de déplacement des membres de la communauté universitaire, à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à favoriser des déplacements plus durables et plus respectueux de l'environnement.

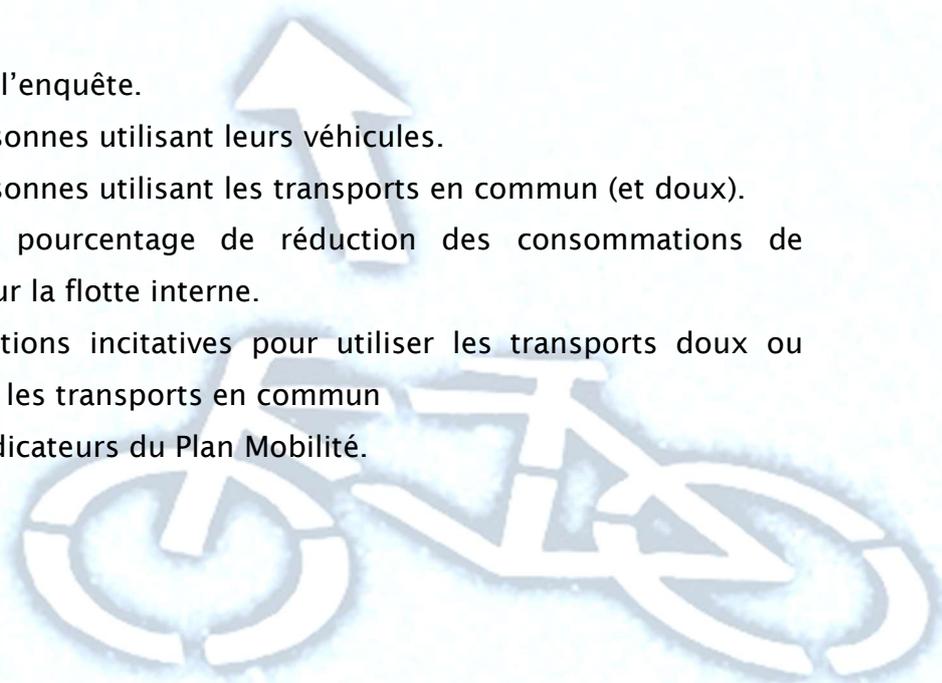
ACTIONS

- Action 1 -Etablir une enquête, dans le but de recueillir les habitudes de déplacements des personnels comme des étudiants afin d'aider à la prise de décision pour des solutions plus soutenables à mettre en place.
- Action 2 -Réaliser un plan de mobilité
- Action 3 -Optimiser l'usage et le renouvellement des véhicules de fonction.
- Action 4 -Se doter du label employeur pro-vélo (Abris vélo, bornes de réparation, ateliers de réparation...)

Echéance 2025

Pilotage DPDD / DT

- Indicateurs**
- Résultats de l'enquête.
 - Taux de personnes utilisant leurs véhicules.
 - Taux de personnes utilisant les transports en commun (et doux).
 - Quantité et pourcentage de réduction des consommations de carburant pour la flotte interne.
 - Liste des actions incitatives pour utiliser les transports doux ou alternatifs ou les transports en commun
 - Suivre les indicateurs du Plan Mobilité.



A1. O2 - MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIERES NECESSAIRES AU DEPLOIEMENT DU SD DD&RS

Budget DD&RS dédié et outils de suivi du SD DD&RS

L'objectif principal du déploiement et du pilotage d'une stratégie DD&RS est l'amélioration continue. Pour ce faire, l'UPEC doit établir des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et temporellement définis (SMART). En surveillant régulièrement les progrès réalisés, en évaluant les résultats obtenus et en identifiant les domaines nécessitant des améliorations, l'UPEC pourra ajuster ses actions, ses politiques et ses pratiques pour aller vers une plus grande durabilité. D'autre part, il est impératif d'affecter des ressources financières adéquates pour soutenir les initiatives durables. Cela peut inclure des budgets alloués spécifiquement au DD&RS, des fonds dédiés à des projets et des programmes environnementaux, socio-économiques, ainsi que des partenariats avec des organismes externes pour obtenir des financements supplémentaires.

ACTIONS

- Action 1 -Assurer le suivi du SD DD&RS
- Action 2 -Candidater au Label DD&RS
- Action 3 -Développer une politique de diminution des EGES et d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources.
- Action 4 -Rapport d'activité annuel sur la performance DD&RS communiqué à toutes les parties prenantes

Echéance 2028

Pilotage DT

Indicateurs -Suivre les indicateurs du SD DD&RS.
-Mesure des résultats du BGES.



A1. O3 - CONTRIBUER A L'ECHELLE DU TERRITOIRE, AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES A L'ELABORATION ET AU DEPLOIEMENT D'UN DEVELOPPEMENT RESPONSABLE CONCILIANT LES DIMENSIONS ECONOMIQUES ET SOCIO-ENVIRONNEMENTALES

Actions et évènements de sensibilisation sur les campus

Objectif : Créer une dynamique positive et durable, où les actions et les événements de sensibilisation jouent un rôle clé dans la transformation de l'université en une institution plus durable et socialement responsable.

ACTIONS

- Action 1 -Elaborer un document formalisant la communication responsable en s'appuyant sur le guide de l'Agence de la Transition (ADEME)
- Action 2 -Identifier les ODD liés aux évènements et projets DD&RS
- Action 3 -Favoriser les échanges et la collaboration entre les différentes entités de l'université, les associations étudiantes, les groupes de recherche et les acteurs externes engagés dans le DD&RS (exemples : Assemblée des partenaires, assemblée des communautés)

Echéance 2025

Pilotage DC / DT

Indicateurs

- Document formalisant la communication responsable.
- Evaluation de l'efficacité de la communication auprès des parties prenantes internes et externes à travers une étude d'impact ou enquête (% des parties prenantes ayant relayé l'information, % des personnes touchées par les communications).
- Nombre d'actions de communication DD&RS récurrentes à destination des parties prenantes internes et externes.
- Rapport de performance de la démarche DD&RS (rapport d'activité...)

AXE 2

ENSEIGNEMENT & FORMATION



A2. 01 - INTEGRER LES PROBLEMATIQUES DE DD&RS DANS L'OFFRE DE FORMATION INITIALE/CONTINUE A TOUS LES NIVEAUX DE DIPLOMATION

Tags ODD ET UE TEDS

Objectif : développer une offre de formation complète, adaptée et pertinente en DD&RS à l'UPEC, afin de former une nouvelle génération de professionnels conscients des enjeux du développement durable et de la Responsabilité Sociétale et capables de contribuer de manière significative à un avenir plus durable.

ACTIONS

- Action 1 -Marquage DD&RS au niveau des formations et des enseignements
- Action 2 -Document indiquant le rôle et la composition de la cellule/du pôle/de l'institut dédiés au DD&RS, avec une mise en correspondance avec le projet pédagogique DD&RS
- Action 3 -Déploiement complet du dispositif « TEDS » à l'ensemble des formations, atteignant 100% des étudiants du 1er cycle.

Echéance 2026/2027

Pilotage DEVE / CIDP / DT

Indicateurs -% de formations et d'enseignements marqués sur la totalité des formations et enseignements réalisés sur une période donnée

-Nombre de programmes non spécialisés DD&RS accompagnés pédagogiquement par un institut/pôle spécialisé sur un ou plusieurs aspects du DD&RS

-Nombre de formations et enseignements obligatoires et optionnels marqués DD&RS.



A2. O2 - FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES EN DD&RS POUR LES ETUDIANTS

Reconnaissance de l'engagement DD&RS étudiant

L'objectif de reconnaître l'engagement DD&RS des étudiants est de valoriser leurs efforts et leur contribution dans la promotion du DD&RS au sein de l'UPEC et de la société.

ACTIONS

- Action 1 -Soutenir et encourager directement les étudiants et associations étudiantes engagées dans des actions de DD&RS.
- Action 2 -Intégrer une analyse critique de l'intégration du DD&RS lors des stages et/ou missions en entreprise. Cette analyse est notée et créditée (reconnaissance ECTS).
- Action 3 -Développer une programmation événementielle annuelle commune notamment dédiée aux thématiques DD&RS (Vie associative, Engagement, Sport, Culture, Logement, Emploi-étudiant, Jobdating, Santé, International, Développement durable et TEDS, égalité hommes-femmes, etc.).

Echéance 2027/2028

Pilotage DEVE / DT

Indicateurs

- Nombre de stages/projets tutorés/simulations avec critères DD&RS par Fi/FC.
- Nombre d'étudiants participant à des concours DD&RS.
- % d'étudiants impliqués dans des initiatives à critères DD&RS/Nombre de projets / an.
- Liste des actions de pédagogie par projet intégrant des critères de DD&RS (Formation initiale et continue).
- Document décrivant le dispositif d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement DD&RS étudiant.
- % d'associations étudiantes engagées dans les actions DD&RS.
- % de projets financés par la CVEC et intégrant les enjeux TEDS.

A2. O3 - FAVORISER ET ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES EN DD&RS POUR TOUS LES PERSONNELS

Former le personnel de l'UPEC au DD&RS

L'objectif de former le personnel universitaire au DD&RS est de renforcer les compétences et les connaissances nécessaires pour intégrer ces principes dans leurs pratiques professionnelles. Le but est de s'aligner sur les engagements de l'Etat pour des services publics écoresponsables et de déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences DD&RS. L'enjeu est aussi de structurer une communauté pluri-acteurs à l'UPEC pour pérenniser les réflexions autour des enjeux TEDS.

ACTIONS

- Action 1 -Former le personnel UPEC au DD&RS.
- Action 2 -Intégrer les missions en lien avec le DD&RS dans les fiches de poste.
- Action 3 -Sensibiliser tous les personnels à une fresque au choix (climat, biodiversité, numérique...).
- Action 4 -Créer un emploi en service civique sur les missions DD&RS
- Action 5 -Plan d'actions pour accompagner le développement des compétences DD&RS

Echéance 2027

Pilotage DRH / DT

Indicateurs

- % de doctorants et/ou de futurs enseignants formés aux compétences DD&RS
- % cumulé des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques formés au DD&RS
- Liste des actions de formation DD&RS à destination des personnels administratifs, des bibliothèques et techniques
- % d'Enseignants et/ou Chercheurs formés
- % personnels techniques et ingénieurs dédiés à la recherche et l'innovation formés
- Liste des critères DD&RS retenus dans la politique de recrutement et de promotion (RIPEC).



A2. O4 - FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE RESPECTUEUSE DES PRINCIPES DU DD&RS

Europe : Alliance AURORA

Grâce à l'alliance Aurora, l'UPEC s'inscrit dans la continuité de la stratégie européenne en ayant pour objectif de participer aux efforts de recherche et à la formation des étudiants européens qui affronteront les grands défis sociétaux modernes.

ACTIONS

- Action 1 -Respecter le « Common Footprint Reduction Plan and campus Specific Targets »
- Action 2 -Promotion des initiatives vertes menées par les étudiants
- Action 3 -Organiser un sommet sur le développement durable pour présenter le progrès réalisé dans le domaine de la durabilité.

Echéance 2027

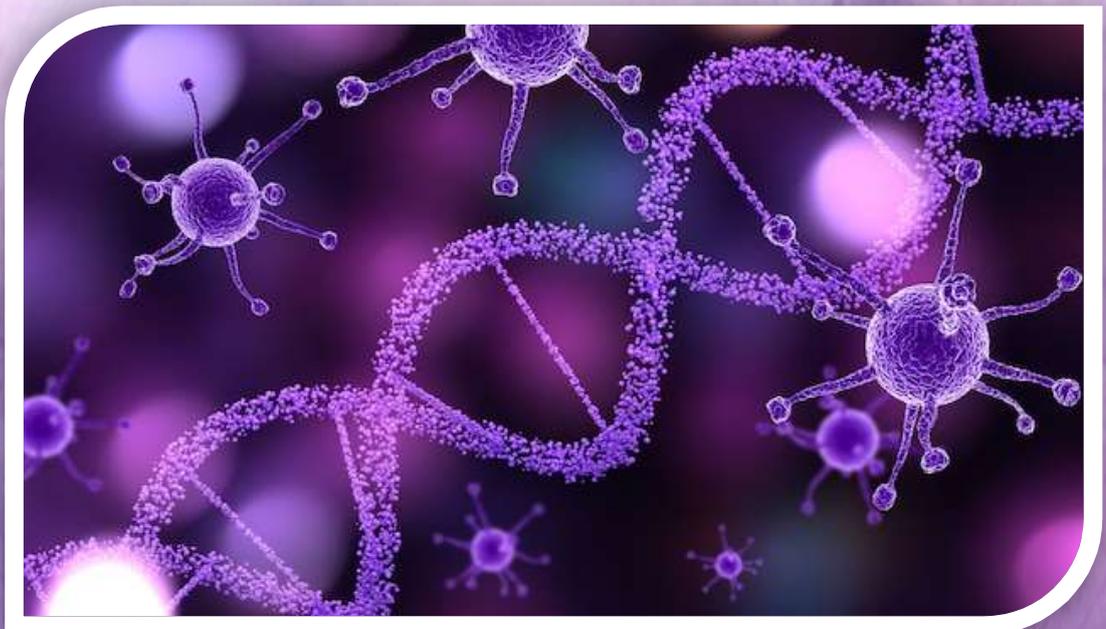
Pilotage DRI / DT

- Indicateurs**
- % de projets internationaux ayant des objectifs de co-développement
 - Liste des projets internationaux ayant des objectifs de co-développement.
 - Document d'engagement ou de politique en faveur des thématiques DD&RS (ex : Mobilité, biodiversité...).



AXE 3

RECHERCHE & INNOVATION



A3. 01 - INTEGRER LE DD&RS DANS LA STRATEGIE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UPEC

Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens

Objectif : Inciter à des pratiques de recherche et d'innovation dont l'inter ou la transdisciplinarité permet de répondre aux enjeux du DD&RS. Identifier les impacts DD&RS (impacts ex ante-ex post). Identifier et prendre en compte les enjeux DD&RS dans la conduite des projets R&I.

ACTIONS

- Action 1 -Plan d'action R&I avec volet DD&RS
- Action 2 -Présence d'un référent recherche (et/ou comité) dans l'organe de pilotage et d'évaluation de la démarche DD&RS de l'établissement
- Action 3 -Sélectionner la ou les méthodes d'évaluation des impacts DD&RS (ex post ou ex ante) et les diffuser pour les mettre en œuvre, en proposant de former la communauté scientifique à ces méthodes
- Action 4 -Formaliser la politique et les objectifs de prise en compte des enjeux DD&RS dans la conduite des projets R&I
- Action 5 -Définir les projets réalisés par l'établissement en les marquant à l'aide des ODD
- Action 6 -Lister les projets réalisés aux trois niveaux d'échelles territoriales

Echéance 2026-2027

Pilotage DRV / Laboratoires UPEC / DT

- Indicateurs**
- % publications dans des revues interdisciplinaires
 - % projets interdisciplinaires
 - % de projets modifiés suite à l'analyse (impact de la méthode sur le montage des projets)
 - Grille d'analyse des projets
 - % des projets de recherche incluant une évaluation de la prise en compte des enjeux DD&RS dans la conduite de la recherche
 - % de projets marqués "objectifs DD&RS" sur la totalité des projets réalisés sur une période donnée

Formaliser une stratégie sur les interactions sciences sociétés

Objectif : Promouvoir une synergie entre la recherche scientifique et la société en intégrant activement les acteurs sociaux dans les processus de production de la recherche, en valorisant les résultats de la recherche et de l'innovation au sein des programmes de formation, en transférant ces connaissances vers le monde socio-économique, en soutenant l'entrepreneuriat et l'innovation responsable...

ACTIONS

- Action 1 -Politique de promotion de sciences participatives
- Action 2 -Liste des actions de recherche impliquant de la science participative
- Action 3 -Formaliser les pratiques d'intégration de la R&I DD&RS dans les formations. Et mettre en place une évaluation de cette intégration avec les apprenants.
- Action 4 -Document d'une stratégie partenariale et de transfert de la recherche vers le monde socio-économique en réponse aux enjeux sociétaux
- Action 5 -Politique de médiation scientifique
- Action 6 -Document de stratégie d'appui aux politiques publiques
- Action 7 -Bilan de l'activité d'accompagnement en direction des acteurs des politiques publiques

Echéance 2026

Pilotage SAPS / Laboratoires

- Indicateurs**
- % de publications impliquant de la science participative/nbre total de publications
 - Existence méthodologie pour mesurer l'implication des acteurs de la société dans la recherche
 - Existence d'objectifs de formations intégrant des résultats de R&I DD&RS
 - Existence d'objectifs d'actions de recherche intégrant des apprenants
 - % d'entreprises identifiées comme étant DD&RS par l'établissement (ESS, ingénierie environnementale etc.)/ total entreprises partenaires
 - % de conventions de partenariats répondant aux enjeux sociétaux
 - Nombre d'événements grand public sur des thématiques R&I DD-RS
 - Nombre de participation à des dispositifs d'accompagnement aux trois niveaux (régional, national, international)
 - Nombre de personnels impliqués dans l'accompagnement auprès des pouvoirs publics.



A3. O3 - PROMOUVOIR ET FAVORISER UN DISPOSITIF DE REFLEXION ETHIQUE ET D'ACCOMPAGNEMENT DEONTOLOGIQUE AU REGARD DE L'EXERCICE DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

L'intégrité scientifique dans la R&I

Objectif : Identifier et mettre en œuvre un environnement et des pratiques permettant le respect de l'intégrité scientifique dans la R&I

ACTIONS

- Action 1 -Décrire le dispositif de réflexion éthique de mise en œuvre dans le cadre l'exercice de la responsabilité en R&I.
- Action 2 - Nommer un référent intégrité scientifique et assurer la formation des parties prenantes internes.
- Action 3 -Formaliser une politique de diffusion ouverte des savoirs (publications et des données) et déployer un dispositif permettant sa mise en œuvre auprès de ses parties prenantes, notamment les enseignants et/ou chercheurs

Echéance 2025

Pilotage DRV / Laboratoires / SCD

- Indicateurs**
- Liste des parties prenantes du dispositif définissant les règles d'intégrité scientifique
 - Publication des avis et des révisions du dispositif
 - % de Projets de R&I qui abondent les bases de données ouvertes/total des projets
 - % de publications déposées sur des plateformes ouvertes (HAL)/total publications déposées



AXE 4

ENVIRONNEMENT



A4. 01 - FAVORISER PAR LES MARCHES PUBLICS D'ACHAT ET DE RECYCLAGE, UNE DEMARCHE EXEMPLAIRE POUR ADOPTER DES MODES DE CONSOMMATION PLUS DURABLE

Mettre en place une politique d'achats responsables

Objectif : L'UPEC reconnaît l'importance à intégrer des critères de durabilité dans les processus d'achat, afin de favoriser une consommation plus responsable et de réduire l'impact sur l'environnement. Pour atteindre cet objectif, l'UPEC compte mettre en place une politique d'achats responsables qui guidera les décisions et les actions dans ce domaine.

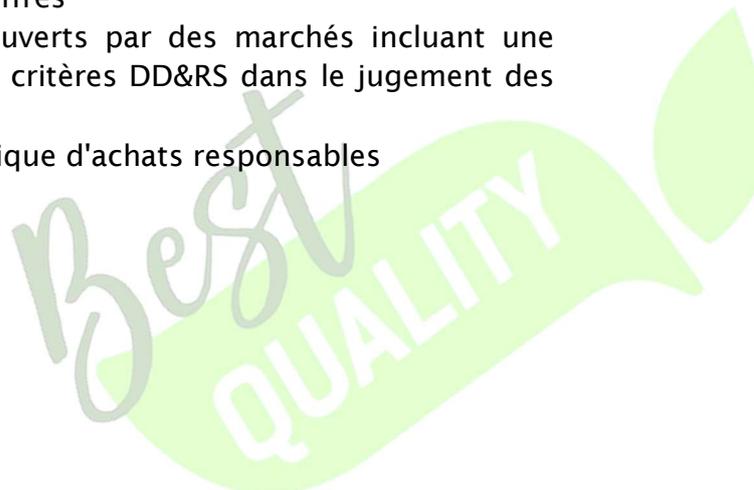
ACTIONS

- Action 1 -Établir un guide « achats responsables ».
- Action 2 -Intégrer de critères de durabilité environnementaux et socioéconomiques dans les processus d'achats, notamment lors des A.O.
- Action 3 -Mettre en place une application pour faciliter les échanges ou dons. (Via une plateforme dédiée, via la signature d'une convention avec MyTrocPro...).
- Action 4 -Établir des contrats avec des ESAT pour reprendre le matériel obsolète ou endommagé et proposer des produits de remplacement reconditionnés.

Echéance 2025

Pilotage DAF / DT

- Indicateurs**
- % des marchés incluant une valeur de 30% minimum à des critères DD&RS dans le jugement des offres
 - % du montant des achats couverts par des marchés incluant une valeur de 30% minimum à des critères DD&RS dans le jugement des offres.
 - Document présentant la politique d'achats responsables



A4. O2 - DEVELOPPER UNE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET DE LA PRESERVATION DU VIVANT

Agir contre l'érosion de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés)

Objectif : Le développement d'une politique en faveur de la biodiversité au sein de l'université a pour objectif de préserver et restaurer la biodiversité, pour les générations présentes et futures, ainsi protéger les écosystèmes et assurer la durabilité des ressources naturelles essentielles.

ACTIONS

- Action 1 -Formaliser la politique de l'UPEC dans le domaine de la biodiversité (Ex : Charte biodiversité et outils associés CGE/CPU)
- Action 2 -Formaliser l'engagement UPEC (labels, partenariats, cahier des charges, politiques...) favorisant la biodiversité
- Action 3 -Inventaire de la biodiversité par habitat et espèce/ site
- Action 4 -Document d'engagement ou de politique en faveur de la biodiversité à différentes échelles territoriales

Echéance 2026

Pilotage DPDD / DT /AAP Erasme

Indicateurs

- % de voiries et parkings / total des espaces extérieurs
- % surfaces d'espaces verts gérées durablement / total des espaces verts
- Tableau de bord, indicateurs, typologie des espaces
- Nombre d'actions et de projets mis en œuvre sur les territoires
- % actions suivies dans la durée sur les différentes échelles territoriales (locale/nationale/internationale)



A4. O3 - PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION RESPONSABLE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR « DU CHAMP À L'ASSIETTE »

Alimentation Responsable

Objectif : En mettant en place une politique d'alimentation responsable, l'UPEC a pour objectif de contribuer à promouvoir des choix alimentaires plus durables, à soutenir l'agriculture locale, à réduire l'impact environnemental de l'alimentation, à favoriser la santé et le bien-être des étudiants et du personnel, et à sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux liés à l'alimentation durable.

ACTIONS

- Action 1 -Formaliser une gestion responsable en collaboration avec les usagers et les acteurs pertinents de l'établissement (achats, QVT, QHSE, etc.).
- Action 2 -Formaliser des actions promouvant les pratiques d'alimentation responsable auprès des parties prenantes externes.
- Action 3 -Intégrer ces pratiques dans les cahiers des charges des prestataires de services.
- Action 3 -Identifier les circuits de production d'alimentation saine et durable
- Action 4 -Elaborer une cartographie des parties prenantes du projet "alimentation responsable"

Echéance 2026

Pilotage Crous / DT /SVP

- Indicateurs**
- % des usagers pouvant avoir recours à une alimentation collective responsable
 - % des produits de qualité et durable / total (en poids)
 - Enquête(s) de satisfaction
 - % des partenaires engagés par site / total
 - Document formalisant la politique de l'UPEC dans le domaine de l'alimentation responsable
 - Rapport d'activité annuel des partenaires

A4. O4 - FIXER DES OBJECTIFS OPERATIONNELS EN MATIERE DE DECARBONATION DE TOUTES LES ACTIVITES

Tendre vers la neutralité Carbone au quotidien

L'objectif de mettre en place des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités de l'UPEC est de réduire de manière significative l'empreinte carbone de l'établissement. Cela peut être mesuré par une diminution des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités et cela peut varier en fonction des circonstances et des ressources disponibles.

ACTIONS

- Action 1 -Elaborer un document formalisant la politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de l'utilisation durable des ressources.
- Action 2 -Mettre en place un système de tri des déchets et encourager le recyclage, la valorisation et la réduction des déchets à la source sur tous les sites et en lien avec les collectivités territoriales/prestataires.
- Action 3 -Organiser des campagnes de sensibilisation régulières sur la décarbonation et les pratiques durables, en mettant en avant les avantages écologiques, économiques et sociaux.
- Action 5 -Proposer des formations sur les bonnes pratiques environnementales aux étudiants et au personnel

Echéance

2026

Pilotage

DPDD/ DT / Laboratoires

Indicateurs

- Caractéristiques physico-chimiques des effluents (DBO5, DCO, MES, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle.
- % des effluents traités.
- Arrêté de déversement des eaux usées dans le réseau d'assainissement public (lorsqu'il existe localement)
- Repérage des réseaux (document précisant la typologie des réseaux et leurs raccordements).
- Plan d'action de traitements des effluents
- Quantités de déchets (dangereux et non dangereux) par nature et par usagers.
- % de déchets en filière et valorisés.
- Caractéristiques physico-chimiques des émissions (SO₂, NO_x, Dioxines, débit...) par point d'émission avec le cas échéant la répartition temporelle pour la qualité de l'air intérieur.
- % des points émissions réglementaires analysés (et/ou traités)
- % de non-conformités traitées.

Sobriété Énergétique

L'objectif est de réduire la consommation d'énergie et d'optimiser son utilisation dans les bâtiments. Il s'agit de promouvoir une gestion économe et responsable de l'énergie, en minimisant les gaspillages et en adoptant des pratiques durables.

ACTIONS

- Action 1 -Réaliser les diagnostics techniques.
- Action 2 -Atteindre la performance énergétique du bâti (Hors activité) B en rénovation, A en neuf.
- Action 3 -Renouveler le Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière - SPSI 2025-2029.
- Action 4 -Mettre en place le management énergétique ainsi que la sensibilisation et la formation des parties prenantes internes et externes sur le sujet
- Action 5 -Réaliser un plan d'actions de restauration des réseaux et/ou de gestion de la consommation d'eau dans une logique d'économie d'eau.

Echéance 2027

Pilotage DPDD/ DT

- Indicateurs**
- teqCO₂ par site ou global niveau CO₂ par bâtiment
 - teqCO₂/usagers réduction en teqCO₂ par nature (énergie, transports, déchets...)
 - Classement moyen du patrimoine (Etat, Perf. Énergétique, GES)
 - Part des cahiers des charges intégrant des critères environnementaux et sociaux et % de la valeur de jugement des offres
 - Consommation globale en énergie finale kWhEF/m²/an
 - Existence d'une personne en charge du management énergétique (ex : manager énergie, économe de flux...)
 - Niveau de réduction des consommations en énergie fossile atteint (au regard du décret tertiaire)
 - Consommation d'eau en m³/an, et par type d'usage si possible (bâtiments, ECS, piquage en nappe, espaces verts, scientifiques...)
 - Evolution en m³ sur une période donnée à périmètre équivalent par type d'usage (et par type d'origine si possible)
 - Schéma de circulation des eaux (réseaux, eaux de surface, trame bleue...)



AXE 5

POLITIQUE SOCIALE



A5. 01 - RENFORCER UNE POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES FAVORISANT L'EGALITE ET LA DIVERSITE AU SEIN DES PERSONNELS

L'objectif est de favoriser une politique humaine et sociale dans le recrutement et la promotion des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives du personnel.

ACTIONS

- Action 1 -Renouveler le plan d'égalité Hommes-Femmes de l'UPEC (2024-2026).
- Action 2 -Formaliser la politique de parité (d'égalité) dans le recrutement, la promotion et la rémunération des personnels, dans les fonctions managériales et de gouvernance, dans les instances représentatives des personnels.
- Action 3 -Formaliser la politique de diversité dans le recrutement et dans la promotion du personnel.

Echéance 2025

Pilotage Chargés de missions diversité, égalité, handicap

Indicateurs

- % hommes/femmes dans le total salariés par catégories
- % hommes/femmes dans les instances de gouvernance, et dans les postes d'encadrement
- % de personnels (séniors/ jeunes/ en situation de handicap)
- % de personnels (idem) par catégories



A5. O2 - METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DE PRISE EN COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS POUR LES PERSONNES EN FORMATION

L'objectif est de favoriser la réussite et l'insertion professionnelle de tous les apprenants quel que soit leurs profils, particulièrement ceux en situation de handicap, les futurs apprenants, les apprenants internationaux. Favoriser la démocratie participative et inclusive en consultant davantage les étudiants (renforcement de l'égalité des chances).

ACTIONS

- Action 1 -Élaborer un plan d'actions pour l'égalité des chances des apprenants en partenariat avec les parties prenantes, incluant l'accueil des futurs apprenants, l'adaptation des conditions d'études et de formation, ainsi que l'insertion professionnelle.
- Action 2 -S'engager sur des dispositifs éprouvés et/ou nationaux ainsi que des dispositifs spécifiques le cas échéant, tels que l'ascenseur social, les cordées de la réussite, femmes-ingénieurs, le parrainage pair à pair des internationaux (buddy's), et le soutien scolaire.
- Action 3 - Assurer que tous les bâtiments sont accessibles à certaines situations de handicap et respectent les règles d'accessibilité.
- Action 4 -Mettre en place un plan d'action d'accompagnement et/ou d'aides pour les futurs apprenants internationaux/les en partenariat avec les parties prenantes (associations d'apprenants, la métropole, le rectorat, la région, fondations diverses, Campus France, le Crous, etc.).
- Action 5 -Développer des actions et des services spécifiques si besoin pour améliorer les conditions d'études et de formation des apprenants internationaux/les, tels que des tutorats, parrainages, fonds de solidarité, cours de français/interculturalité, et un bureau d'accueil.
- Action 6 -Mettre en place un plan d'action d'accompagnement et/ou d'aides pour les apprenants en difficultés socio-économiques et/ou socio-culturelles en partenariat avec les parties prenantes (associations d'apprenants, ONG, la métropole, le rectorat, la région, fondations diverses, le Crous, etc.).
- Action 7 -Développer des actions et des services spécifiques si besoin pour améliorer les conditions d'études et de formation des apprenants en difficultés socio-économiques et/ou socio-culturelles, tels que des fonds de solidarité, des cours de culture générale, des emplois pour apprenants, et des bourses de fondations.
- Action 8 -Mettre en place un plan d'action d'accompagnement et/ou d'aides à l'insertion professionnelle des apprenants, en partenariat avec les parties prenantes (associations d'apprenants, ONG, la métropole, agences pour l'emploi, le rectorat, la région, fondations diverses, etc.).

Indicateurs

- Indicateurs de recrutement des apprenants quels que soient leurs profils par catégories (taux de boursiers, homme/femme...) et territoires
- Rapport d'activité des dispositifs d'accompagnement des futurs apprenants quels que soient leurs profils (Cordées réussite...) et/ou des services impliqués (service relations internationales...)
- Nombre d'apprenants en situation de handicap
- Nombre d'accompagnements d'apprenants en situation de handicap réalisés
- % bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap par type de handicap
- Enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet apprenants en situation de handicap
- Enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet apprenants internationaux(les)
- Rapport d'activité sur l'ouverture sociale et/ou rapport d'activité du service d'aides aux apprenants
- Enquête de satisfaction sur les conditions d'accueil et d'étude/formation - volet apprenants en difficultés socio-économiques et/ou socio-culturelles
- Enquêtes de satisfaction auprès des apprenants et/ou des jeunes diplômés sur la cellule/service dédiée au suivi du projet personnel et professionnel
- Indicateurs d'insertion professionnelle (emploi, salaire, statut cadre ou non...) des jeunes diplômés par catégories (boursiers, homme/femme...) et territoires
- Rapport d'activité des dispositifs d'insertion professionnelle des apprenants quels que soient leurs profils et/ou des services impliqués (mission Alumni, service relation-entreprises, service relation internationale, cellule/service dédiée au suivi du projet personnel et professionnel...)



A5. O3 - DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE LA QUALITE DE VIE DANS L'ETABLISSEMENT

Pour les personnels et les apprenants

L'objectif est de formaliser une politique de qualité de vie de campus et de qualité de vie au travail (QVT) dans l'établissement, avec un suivi précis et régulier de sa mise en œuvre. Cette politique doit intégrer les chartes dans le règlement intérieur de l'établissement et prendre en compte la stratégie territoriale existante.

ACTIONS

- Action 1 -Établir un plan de formation spécifique sur la santé et la sécurité au travail.
- Action 2 -Mettre à jour annuellement le DUERP pour établir un programme annuel de prévention incluant les actions du plan QVT.
- Action 3 -Organiser des formations à la prévention pour les responsables associatifs.
- Action 4 -Formaliser la politique de qualité de vie au travail et sur les sites/campus en partenariat avec les parties prenantes externes
- Action 5 -Mettre en œuvre des dispositifs nationaux de prévention et de bien-être pour les apprenants (Cpas1Option, semaine du bien-être étudiant, etc.).
- Action 6 -S'engager à mettre fin à toutes formes de violence à travers des actions de sensibilisation, la création de chartes et des formations. Et l'évaluer annuellement.
- Action 7 -Réaliser un diagnostic des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

Echéance 2026

Pilotage SVP / DEVE / DT

- Indicateurs**
- % d'élus et responsables associatifs apprenants formés à la prévention
 - Enquête de satisfaction sur la qualité de vie auprès de l'ensemble des personnels et des apprenants
 - Politique ou charte qualité de vie au Travail et des campus (dont les études/formations)
 - Enquête de satisfaction auprès des personnels

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAP : Appels A Projets
ACV : Analyse de Cycle de Vie
ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AF : Affaires Financières
ANR : Agence National de la Recherche
AO : Appels d'Offres
BIATSS : Bibliothécaires, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, personnels Sociaux et de Santé
BUT : Bachelor Universitaire de Technologie
CCE : Convention Citoyenne Etudiante
CCP : Code de la Commande Publique
CGE : Conférence des Grandes Ecoles
CIDP : Centre d'Ingénierie et de Développement Pédagogique
CO₂ : Dioxyde de Carbone
COIL : Collaborative Online International Learning
CPP : Congés pour Projets Pédagogiques
CPU : Conférence des Présidents d'Université
CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CVC : Chauffage, Ventilation et Climatisation
CVEC : Contribution Vie Etudiante et de Campus
DAF : Direction des Affaires Financières
DC : Direction de la Communication
DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale
DEVE : Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
DGS : Direction Générale des Services
DIFPRO : Direction de la Formation Professionnelle
DPDD : Direction du Patrimoine et du Développement Durable
DPO : Délégué à la Protection des Données
DRH : Direction des Ressources Humaines
DRI : Direction des Relations Internationales
DRV : Direction de la Recherche et de la Valorisation
DSI : Direction des Systèmes d'Information
DT : Direction de la Transformation
DU : Diplôme Universitaire
ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System

EGALIM : Etats Généraux de l'ALIMENTATION
EGES : Emissions de Gaz à Effet de Serre
ELAN : Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
ESR : Enseignement Supérieur et la Recherche
ESS : Economie Sociale et Solidaire
GES : Gaz à Effet de Serre
GT : Groupe de Travail
Kwh : Kilowattheure
LED : Light-Emitting Diode
LISA : Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques
MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MIEE : Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant
ODD : Objectifs de Développement Durable
OF : Offre de Formation
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PCDD : Patrimoine, Campus et Développement Durable
PEC : Portefeuille d'Expériences et de Compétences
RSU : Responsabilité Sociétale de l'Université
S3DRS : Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale
SCUIO-BAIP : Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation - Bureau Aide à l'Insertion Professionnelle
SGP : Stratégie & Grands Projets
SHS : Service Hygiène et Sécurité
SMART : Spécifiques, Mesurables, Réalisables, Pertinents et Temporellement
SPASER : Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables
SVP : Service Vie des Personnels
TEDS : Transition Ecologique pour un Développement Soutenable
UE : Unité d'Enseignement
UPEC : Université Paris-Est Créteil
VP : Vice-Président(e)
ZFE : Zone à Faibles Émissions
% : Pourcentage



dd-rs@u-pec.fr

ANNEXE

ETAT DES LIEUX

2023/2024

A1-O1- Formaliser la stratégie DD&RSE et l'intégrer dans le pilotage de l'établissement -Plan de mobilité :

- La DPDD assure la gestion de la flotte automobile du campus centre. Chaque composante dispose de sa propre flotte de véhicules.
- Un plan de mobilité réalisé en 2014.
- Résultats de l'enquête - Transports en commun :
 - 46.14% du personnel.
 - 75.63 % des étudiants.
- Un forfait mobilité durable a été créé dans la Fonction Publique d'État. Un décret paru au Journal officiel du 14 décembre 2022 élargit ce forfait à d'autres modes de déplacement et permet son cumul avec le remboursement d'un abonnement aux transports en commun. Il s'applique aux déplacements effectués à compter du 1er janvier 2022.
- Le transport par voie ferrée est obligatoire pour tout déplacement inférieur à 4h par trajet.
- Comme stipulé dans le décret 2006-781 du 3 juillet 2006, les transports en commun sont à utiliser en priorité, en France comme à l'Étranger.
- Le bus ou le covoiturage sont à utiliser en priorité pour les aéroports
- L'utilisation du véhicule personnel est interdite lorsqu'une solution ferrée inférieure à 4 heures est disponible.

A1. O2 - Mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires au déploiement du SD DD&RS - budget DD&RS dédié et outils de suivi du SD DD&RS :

- Le Directeur Général des Services Adjoint dirige la Direction de la Transformation qui est composée de 4 pôles : Stratégie et Grands Projets : Erasme, Aurora, DD&RS, BQER-i, Finances / Pilotage, qualité, audit / Management des données / DPO /Partenariats et Fondation
- En janvier 2023, la DT a recruté 2 collaboratrices en charge des thématiques DD&RS : Une chargée d'études et une cheffe de projet. Dans un premier temps, leur mission principale est de faire un état des lieux en ce qui concerne chacun des axes du Label DD&RS. Et de proposer un plan d'action correspondant.
- Une ligne budgétaire Erasme est dédiée au fonctionnement du pôle DD&RS, au diagnostic des pratiques UPEC et améliorations nécessaires, et au financement de démarrage pour améliorer les pratiques dans les domaines sociétaux clés. De plus, à un appel à projets ouvert à toute la communauté universitaire et aux partenaires permet de financer de nouvelles actions transformantes et répondant aux objectifs de développement durable.

- Lors de l'élaboration du projet de service, toutes les unités de travail ont exprimé un intérêt pour les enjeux DD&RS. 24 unités de travail ont développé un projet de service en partie lié au DD&RS. Un plan d'action sera établi, financé par ERASME pour les objectifs les plus transformants, tandis que d'autres objectifs moins transformants feront l'objet de demandes de financement distinctes. La DT aura la responsabilité de surveiller la mise en œuvre du plan d'action sur une période de 5 ans.

A1. O3 - Contribuer à l'échelle du territoire, avec l'ensemble des parties prenantes à l'élaboration et au déploiement d'un développement responsable conciliant les dimensions économiques et socio-environnementales :

- Au sein de l'UPEC, de nombreuses actions et événements sont organisés. Cependant, il n'y a pas de transmission automatique ni de partage systématique des informations et des communications. Il est donc important de recenser les événements, les projets individuels et les initiatives inspirantes afin de créer une cartographie complète.
- La Direction de la Communication s'inspire fortement du guide de l'ADEME sur la communication responsable.
- La DC met en avant les objets promotionnels : choix de goodies utiles et écoresponsables.
- Une rubrique DD&RS a été créée sur le site web de l'UPEC.

A2. O1 - Intégrer les problématiques de DD&RS dans l'offre de formation initiale/continue à tous les niveaux de diplomation :

- Une cartographie a été créée en étiquetant l'ensemble de l'offre de formation, tous diplômes confondus (Licence, Master, DU, BUT, UE d'ouverture), intégrant les thématiques de DD et/ou RS.
- Un Groupe de Travail a été créé autour de la problématique « Intégration du DD&RS dans l'OF ».
- Une journée a été dédiée au groupe de travail et de réflexion TEDS « Former aux enjeux de la Transition Ecologique et du Développement Soutenable à l'UPEC » à l'échelle nationale et internationale – européenne (Aurora) ; Notamment avec l'intervention d'un professeur en sociologie de l'environnement et du territoire de l'Université de Naples, en présentant les modules d'enseignements qui ont été développés dans le cadre de Aurora : domaine sustainability....
- ~50% des formations proposées à l'UPEC, intègrent le DD&RS dans leur programme d'enseignement.

A2. O2 - Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD&RS pour les étudiants - Reconnaissance de l'engagement DD&RS étudiant :

- Au sein de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante – DEVE, deux services sont dédiés à la reconnaissance de l'engagement étudiant : SCUIO-BAIP (Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation - Bureau Aide À l'Insertion Professionnelle) et le Service Vie de Campus.
- L'engagement citoyen est valorisé durant le cursus d'études sous 2 formes :
- En choisissant une UE d'Ouverture
- La valorisation en composante est accordée par le responsable de la formation, si les compétences acquises dans l'engagement relèvent de celles attendues dans le cursus d'étude.
- Création d'un poste de chargé de mission « engagement étudiant ».

A2. O3 - Favoriser et accompagner le développement des compétences en DD-RS pour tous les personnels - Former le personnel de l'UPEC au DD&RS :

- L'UPEC propose de multiples formations collectives dans le DD&RS tels que :
- Prévenir et faire face aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel au travail.
- Recrutement et non-discrimination à l'embauche.
- Sensibilisation au Développement Durable.
- Université Virtuelle Environnement et Développement Durable.
- Sensibilisation au Handicap.
- Accompagnement des référents Handicap.
- Conférences thématiques : « Les rendez-vous de la MIEE ».
- Initiation à l'entrepreneuriat.
- Ateliers d'internationalisation.
- L'UPEC compte sensibiliser son personnel à la Fresque du Climat. En 2023, le président et les vice-présidents ont participé à l'atelier « Fresque du Climat ». La DT, la DSI, le SCD en ont organisé une à leur échelle.
- Les personnels peinent à dégager du temps libre pour s'investir dans le DD&RS, mais il existe des outils pour institutionnaliser ce temps (CPP, RNA...), tandis que les personnels BIATSS n'ont souvent ni le temps ni la légitimité pour s'investir dans ses questions.
- Les services sont mal informés des initiatives prises en matière de DD&RS à l'échelle de l'université.
- Un consensus général existe et une volonté d'action commune au service de la transition socio-écologique anime toutes les communautés UPEC. Certains éléments sont des forces motrices qui favorisent la montée en compétences collective.
- La formalisation des projets de service ERASME permet d'identifier des objectifs et des besoins en compétences DD&RS.
- Lors de la Journée d'études TEDS de mai 2023, les participants se sont questionnés sur la collaboration entre-enseignants afin de monter en compétences collectivement.

A2. O4 - Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes du DD&RS- Europe : Alliance AURORA :

- Dans le cadre de la création d'universités européennes initiée par la Commission Européenne, l'UPEC devient membre associé de l'Alliance Aurora dont elle partage la vision stratégique du futur de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Jeudi 12 mai 2022, à l'occasion de la biennale de l'alliance organisée à Innsbruck (en Autriche) avec les 9 universités membres, le Président de l'UPEC, a signé le « memorandum of understanding » liant l'université à l'alliance. L'UPEC intégrera en tant que membre à part entière en Novembre 2023.
- La déclinaison thématique de la vision stratégique d'Aurora en matière de formation entre en résonance avec les axes de développement de l'UPEC :
- Développement durable et changement climatique
- Société numérique et citoyenneté mondiale
- Santé et bien-être
- Diversité et identité
- Entrepreneuriat social et innovation
- Courant 2023, une dizaine de collaborateurs UPEC se sont positionnés pour contribuer activement aux 3 GT en lien avec le développement durable

(Durabilité et changement climatique / Education au DD / Campus durable Aurora) et le 14 Septembre 2023, 5 à 6 collaborateurs se réuniront, à l'Université Duisburg-Essen (Allemagne) pour la journée thématique Durabilité et changement climatique.

A3. O1 - Intégrer le DD&RS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'UPEC - Définir et mettre en œuvre un pilotage opérationnel, volets organisation et moyens :

- La VP Recherche, appuyée d'un post-doctorat, mène une étude sur l'études d'impact des activités de recherche de l'UPEC. Certains laboratoires développent des méthodologies (ex : le LIRTES).
- La terminologie du DD&RS ne fait pas l'objet d'un consensus sémantique clair.
- La DRV indique que l'inter/transdisciplinarité est principalement encouragée via la nature des appels d'offre et à projets. Les laboratoires apportent des grandes contributions aux enjeux liés au DD&RS, en particulier celles concernant la convergence environnement-santé.
- Le projet Greenlab ESR-GES vise à inciter tous les laboratoires à réaliser leur bilan carbone via la méthodologie du réseau 1point5. La recherche représenterait approximativement 70% des EGES.
- Le SCD se dote d'une méthodologie précise pour organiser son arborescence en matière d'inter/transdisciplinarité des projets et des publications, en lien avec sa politique globale des sciences ouvertes.

A3. O2 - Développer les interactions sciences et société et l'expertise en appui aux acteurs socio-économiques publics et privés - Formaliser une stratégie sur les interactions sciences sociétés :

- Le nombre de publication en collaboration internationale demeure inférieure à la moyenne des établissements français, néanmoins l'UPEC occupe le 3e rang français parmi les établissements avec 1,4% de ses publications dans le 1% des publications les plus citées dans le monde.
- La stratégie globale de l'UPEC consiste à renforcer l'internationalisation des projets.
- Afin de renforcer son attractivité, l'UPEC souhaite augmenter le nombre de contrats doctoraux CIFRE)
- L'UPEC se distingue par l'adossement des formations à la Recherche via les EUR (vulnérabilité en Santé et EUR Francophonies).
- La politique de science ouverte est en cours de structuration suite à l'obtention du label SAPS.

A3. O3 - Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique et d'accompagnement déontologique au regard de l'exercice de la responsabilité sociétale de la recherche et de l'innovation - l'intégrité scientifique dans la R&I :

- L'UPEC promeut une recherche éthique et responsable grâce au CEDIS (Comité d'Éthique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique) et vise à l'adoption d'une charte d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique propre à l'établissement (projet pluriannuel 2020-2025).
- La VP Recherche est chargée de renforcer l'encadrement doctoral et le management des équipes.
- Un groupe de travail AURORA travaille sur l'accord européen COARA. Il vise à modifier les pratiques d'évaluation de la recherche.

- La DRV et le SCD aident les laboratoires à assurer la protection de la propriété intellectuelle des auteurs et de l'UPEC en lien avec la Satt IDF-Innov.

A4. O1 - Favoriser par les marchés publics d'achat et de recyclage, une démarche exemplaire pour adopter des modes de consommation plus durable - Mettre en place une politique d'achats responsables :

- Jusqu'à présent, le sous-effectif au sein du pôle achat a entravé la formalisation des procédures et la réalisation de certains projets. L'objectif serait d'accroître les effectifs afin de pouvoir mettre en œuvre davantage de projets, en particulier ceux liés au DD&RS, tels que les achats responsables à court terme et le budget vert à moyen/long terme.
- En septembre 2023, la DAF a édité le premier guide pratique des achats à l'UPEC. La section 6 est dédiée aux achats responsable - accessibilité.
- Une politique d'achat davantage centralisée serait bénéfique.

A4. O2 - Développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant - Agir contre l'érosion de la biodiversité (milieux naturels et cultivés, espaces paysagers et aménagés) :

- La composante SESS : Sciences de l'Education et Sciences Sociales, a fabriqué un potager sur le toit du site Pyramide, où divers fruits et légumes sont cultivés.
- Un AAP Erasme « Engagés pour favoriser la biodiversité à l'UPEC » est en cours d'études par la composante INSPE qui propose de travailler avec toutes les UFR dans le cadre d'une nouvelle UE d'ouverture de licence à créer et ouverte à toutes les licences, de travailler avec les éco délégués et les personnels pour définir les actions permettant de favoriser la biodiversité (ce qui suppose d'élaborer un suivi de biodiversité avec un protocole scientifique, un appui par des associations et institutions scientifiques : OFB, ARB, MNHN...).

A4. O3 - Promouvoir une alimentation responsable accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de la chaîne de valeur « du champ à l'assiette » - Alimentation Responsable :

- Un schéma directeur restauration est en cours d'élaboration par le Crous.
- Le Crous est à 18,68% de produits durables et de qualité.
- Le Crous a obtenu le label Mon Restau Responsable.
- Les cuisines centrales ont été restaurées sur le campus centre, avec une approche axée sur le "tout fait maison" et les produits biologiques provenant de producteurs locaux. De plus, la mise en place d'une campagne de sensibilisation et d'accompagnement pour lutter contre le gaspillage alimentaire (ex : tranches de pain, self-service, tri des déchets alimentaires...).
- Une table ronde concernant la qualité alimentaire a eu lieu en Juin 2023 à la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Étudiant - MIEE.
- En septembre 2021, l'Ecole Internationale d'Etudes Politiques a organisé la première édition de la grande Convention Citoyenne Etudiante (CCE) à Fontainebleau. Au programme : l'alimentation et ses enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux. 120 étudiants, des associatifs, des agronomes, des restauratrices et agricultrices ont été réunis.
- Un projet étudiant d'épicerie solidaire est à l'étude depuis quelques années, sur le modèle de AGORAE.

A4. O4 - Fixer des objectifs opérationnels en matière de décarbonation de toutes les activités - Tendre vers la neutralité Carbone au quotidien :

- Le Service Hygiène et Sécurité est en charge du tri des déchets dangereux. Ces derniers sont collectés par un prestataire. Le SHS mène des campagnes de sensibilisations auprès des laboratoires afin de réduire, au mieux, l'utilisation de produits chimiques et les remplacer par des produits plus dilués ou par des substituts moins toxiques.
- La Direction du Patrimoine et du Développement Durable est en charge du tri des Déchets Industriels Banals. La direction est en reconfiguration afin d'améliorer davantage le tri sélectif au sein de ses campus.
- Le Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques - LISA a réalisé un bilan carbone en s'appuyant sur la méthodologie du Labo1point5.
- Un schéma directeur numérique responsable est en cours d'élaboration. Ce projet est porté par le Vice-Président Numérique et la Direction des Systèmes d'Information.
- De nombreuses universités se sont dotés d'un bureau étudiant à l'environnement (dont des partenaires AURORA : CBS, Innsbruck...)
- Le WP 6.2 AURORA a élaboré un Sustainable Campus Plan et un Carbon Foot Print Reduction Plan.

A5. O1 - Renforcer une politique des ressources humaines favorisant l'égalité et la diversité au sein des personnels :

- Le plan d'égalité Hommes-femmes 2021-2023 se renouvelle sur le même modèle. Il se restreint à trois axes :
- II. Evaluer et prévenir les écarts de rémunérations et de déroulement de carrière entre les hommes et les femmes
- V. Mieux accompagner les situations de parentalité et l'articulation entre vie professionnelle et personnelle, prévenir et traiter les discriminations, créer des conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles.
- L'UPEC souhaite se doter d'un schéma directeur Ressources Humaines. Celui-ci mettra l'accent sur la lutte contre le turnover.
- Une charte des contractuels est en cours d'élaboration.
- L'équipe politique reflète une parité presque parfaite.
- L'UPEC s'est doté d'un schéma directeur pluriannuel du handicap (2018-2022).
- Le programme de formation des personnels propose une formation aux violences sexuelles et sexistes.
- Le 11 janvier 2024, l'UPEC a signé une convention avec le FIPHFP
- L'UPEC s'est dotée d'une charte des contractuels BIATSS le 18 avril 2022.
- Une première convention, dite convention transitoire, a été signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). Celle-ci a permis de remobiliser les différents acteurs de la politique Rh sur ce sujet, notamment le recrutement d'une référente handicap à temps plein et le recrutement de collègues en situation de handicap.

A5. O2 - Mettre en place une politique d'égalité des chances et de prise en compte de la diversité des publics pour les personnes en formation :

- Le service SSU est présent uniquement sur le campus centre.
- Le réseau des référents handicap est bien consolidé, notamment au sein des bibliothèques.
- VP SAPS voudrait davantage prendre en compte l'enjeu de la représentation genrée, racialisée des métiers.

- La référente à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme prévoit de diffuser une enquête sondant les étudiants en janvier 2024.
- Il existe de nombreux partenariats associatifs pour acquérir des objets de seconde main, des paniers bio solidaire, de nombreuses activités culturelles.
- Reflet du contexte national, la majorité des étudiants souffrent de précarité économique.
- Le nombre de logement du CROUS est insuffisant par rapport à la demande des étudiants. Le CROUS Créteil s'est doté d'un schéma directeur du logement 2021-2028.
- La CCE : Forte de trois éditions, la Convention Citoyenne Etudiante est un dispositif de démocratie participative visant à produire des mesures et recommandations engagées pour la transition socio-écologique, qui sont ensuite discutées au sein des instances décisionnelles de l'université. Les thèmes des trois éditions étaient : l'alimentation, le numérique et les Communs.
- Les campus-métiers se déploient autour de thématiques comme la transition numérique et écologique.
- Depuis 2016, le pôle entrepreneuriat de la DEVE accordent le statut d'étudiants-entrepreneurs.
- Le taux de réussite étudiante est l'une des forces de l'UPEC.

A5. O3 - Développer une politique de la qualité de vie dans l'établissement - Pour les personnels et les apprenants :

- Les espaces verts du campus centre sont gérés par la ville et sont peu nombreux.
- La politique de prévention est pilotée par le SHS.
- Le bureau de l'engagement est un projet ERASME. Il œuvrera pour le bien-être des étudiants et des personnels.
- Le SVP prépare un plan QVT. Quatre questionnaires seront diffusés au printemps 2024.

